

N° 13

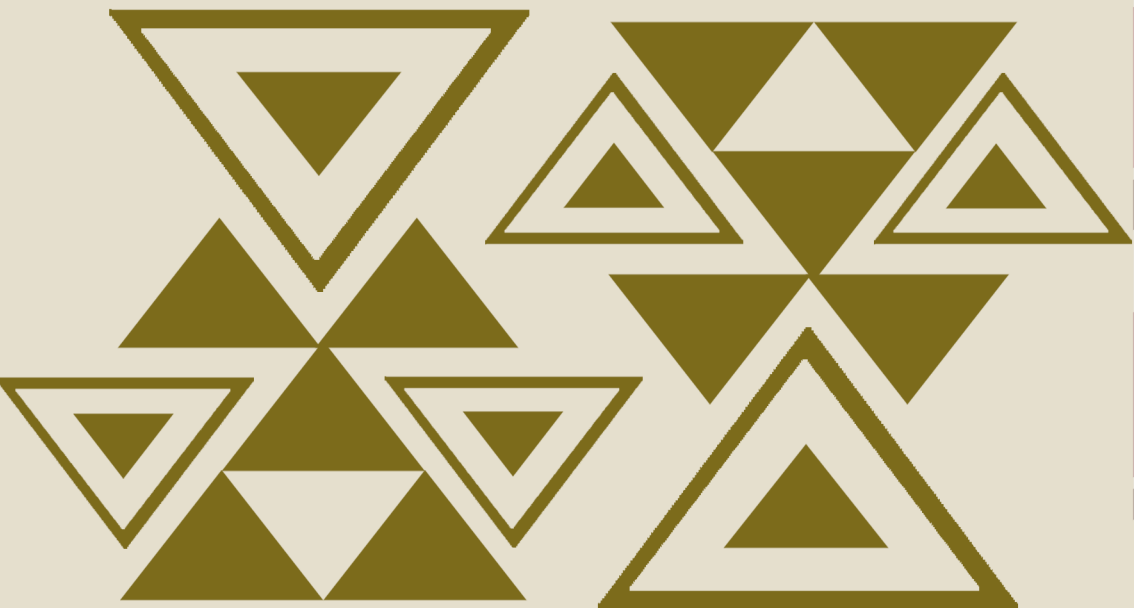
Juillet - Décembre
2022

CLASS

Revue congolaise de Communication
Lettres Arts et Sciences Sociales

VARIA

- Littérature / Civilisations
- Histoire / Archéologie
- Anthropologie / Sociologie
- Psychologie / Sciences médicales
- Communication
- Philosophie.



**E
H** 

LES ÉDITIONS HEMAR

VARIA



Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales

Directeur de publication : Pr Mukala Kadima-Nzuji

Rédacteur en chef : Bienvenu Boudimbou, Maître de conférences

Comité de rédaction

Bienvenu Boudimbou (MC), Didier Ngalebaye (MC), Damase Ngouma (MC), Jean Félix Yekoka (MC), Dr. Dieudonné Moukouamou Mouendo, Dr. Ghislain Méliodore Mvoula Massamba

Comité scientifique

Camille Roger Abolou, Professeur, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)
Jean-Luc Aka Evy, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Maurice Amuri Mpala Lutebele, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo)
Jean-Claude Bayakissa, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Charles Binam Bikoï, Professeur, Université de Yaoundé 1, CERDOTOLA (Cameroun)
André-Patient Bokiba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Gabriel Danzi, Professeur, Université de Bangui (RCA)
Scholastique Dianzinga, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Laurent Gankama, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Jean-Claude Gakosso, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Makhily Gassama, Ancien directeur général de la Culture de l'ACCT (Agence de Coopération culturelle et technique), actuelle Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)
Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Joseph Itoua, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Grégoire Lefouoba, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Bertin Makolo Muswaswa, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo)
Jean-Félix Makosso, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Frédéric Mambenga Ylagou, Maître de conférences, Université Omar Bongo (Gabon)
Michel-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Gertrude Ndeko, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Yvon-Pierre Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Krishna Amen Ndounia, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Didier Ngalebaye, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo)
Rony Devyllers Yala Kouandzi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Jean Félix Yekoka, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)
Lye Mudada Yoka, Professeur, Institut National des Arts (RD. Congo)
Joseph Zidi, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Congo)

Infographie : Serge Mboma Luzayamo

E-mail : revueclasscg@gmail.com

VARIA

LES EDITIONS HEMAR
B.P. 144545, Brazzaville,
République du Congo
E-mail : hemaredition@yahoo.fr

© Les Éditions Hemar, 2022
ISBN : 978-2-491151-13-3
EAN : 9782491151133
ISSN : 2708-3691

Droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes de l'alinéa 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies et reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les « analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

Note de l'éditeur	9
-------------------------	---

LITTÉRATURE / CIVILISATIONS

Fondement et fonctionnement de l'ivresse chez Charles Baudelaire et Guillaume Apollinaire BAKARY TRAORÉ	13
<i>Même au paradis on pleure quelquefois</i> de Maurice Bandaman : d'une écriture sociale à une dynamique "para-doxale" JEAN-JACQUES KOFFI KASSI	24
United States of America: A democracy Safeguarded by Transcendence MOÏSE KONATE.....	37

HISTOIRE / ARCHÉOLOGIE

Le réseau routier, un levier du développement agricole en Côte d'Ivoire de 1960 à 1990 LAURENT ABÉ ABÉ	53
Processus de débitage sur le littoral sud du Gabon au Late Stone Age : le site Oba 1 MARTIAL MATOUMBA	67

ANTHROPOLOGIE / SOCIOLOGIE

Les apories de l'hospitalité politique dans les sociétés rurales forestières du centre-est et du sud-ouest ivoirien KOFFI NOËL KOUASSI	89
--	----

La production durable de l'anacarde dans un contexte de changement climatique en Côte d'Ivoire : enjeux sanitaires et environnementaux liés à l'usage des intrants chimiques dans le village de Lapkolo (commune de Korhogo) YAO CLAUDE AKOUE, SANATA TIMITÉ TAMBOURA, NAH SARRAH TOURE et YEGA DANIEL BAH	103
---	-----

PSYCHOLOGIE / SCIENCES MÉDICALES

Insertion des diplômés des formations professionnelles face au marché du travail béninois SYLVIE DE CHACUS et MARIE ODILE ATTANASSO	121
Les capacités structurelles de l'UFRSM d'Abidjan pour l'intégration de la formation bimodale BINATÉ NAMODÉ ALICE DOSSO et SASSOR ODILE PURIFINE AKE	135

COMMUNICATION

Au royaume de la doxocratie : une approche épistémologique de l'opinion en contexte digital au Burkina Faso EMILE PIERRE BAZYOMO	151
--	-----

PHILOSOPHIE

L'ontologie du visible chez Aristote et Merleau-Ponty HILAIRE NGOMA TASSOULOU	173
Instructions aux auteurs	187

Note de l'éditeur

Dans le dessein de promouvoir la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines de la communication, des lettres, des arts et des sciences humaines, les Editions Hemar (dirigées par le Pr Mukala Kadima-Nzuzi) publient depuis janvier 2016, une revue scientifique à comité scientifique dénommée CLASS (ISSN numéro : 2708-3691). Dans sa politique éditoriale, la revue privilégie l'interdisciplinarité – le terme est préférable à pluridisciplinarité –, c'est-à-dire le rapprochement et la confrontation des regards sur des problématiques transversales. De ce fait, les contributions attendues à chaque parution (une par semestre) tournent autour d'un thème. Chaque numéro est coordonné par un ou plusieurs chercheurs.

Comme tous les périodiques adossés à une maison d'édition, CLASS tire de celle-ci sa légitimité. Son contenu bénéficie de ce fait d'une double caution, celle du comité de lecture de la maison d'édition et celle du comité scientifique de la revue.

Le treizième numéro que voici publie des articles en VARIA. Le présent volume rassemble des contributions relevant des champs ci-après :

- Littérature / civilisations ;
- Histoire / archéologie ;
- Anthropologie / sociologie ;
- Psychologie / sciences médicales ;
- Communication ;
- Philosophie.

Ainsi, nous perpétons, d'une certaine manière, la tradition qui fait de CLASS un carrefour de réflexions scientifiques sur des problématiques dont dépend la vie de l'homme et le progrès de la société.

**INSERTION DES DIPLÔMÉS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE
AU MARCHÉ DU TRAVAIL BÉNINOIS**

Sylvie de Chacus
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
dechacussylvie@hotmail.fr

et

Marie Odile Attanasso
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
marieodile.attanasso@gmail.com

Résumé

Le présent travail analyse le lien entre la formation reçue et l'insertion dans la vie active des jeunes diplômés au Bénin. Il part de la lecture selon laquelle le rapport des jeunes au marché du travail et leur insertion professionnelle constituent un enjeu décisif face à la pauvreté dans les pays africains. A partir des données de l'enquête sur la transition vers la vie active ETVA réalisée par l'INSAE actuel Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD) en décembre 2012, sur 6917 jeunes de 15 à 29 ans, nous faisons une analyse descriptive d'une part à l'aide de tableaux simples et croisés et explicative d'autre part. Les conditions d'accès à l'emploi des jeunes qui entrent sur le marché du travail varient selon le niveau d'éducation du jeune. Les plus désavantagés sont ceux qui sortent du système éducatif sans être diplômés de l'enseignement secondaire. La durée du chômage a aussi une influence sur l'accès à l'emploi et la qualité de l'insertion professionnelle.

Mots clés : Chômage, vulnérabilité, marché du travail, formation professionnelle.

Abstract:

The present work analyzes the link between the training received and the insertion in the life active young graduates in Benin. It starts from the reading that the relationship of young people to the labor market and their professional integration constitute a decisive issue in the face of poverty in African countries. From data from the survey on the transition to life active ETVA performed by the INSAE in December 2012, 6917 young people aged 15 to 29, we do a descriptive analysis on the one hand using simple and cross tables and explanatory, on the other hand. The conditions of access to employment for young people entering the labour market vary according to the level of education of the young. The most disadvantaged are those who leave the education system without be graduates of secondary education. The duration of unemployment also has an influence on access to employment and the quality of the professional insertion.

Keywords: Unemployment, vulnerability, labor market, vocational training.

Introduction

L'un des défis actuels de tous les gouvernements est le chômage des jeunes. Les tendances mondiales sur l'emploi publiées en 2006 par le Bureau International du Travail (BIT) ont révélé que les jeunes sans-emploi représentent 45% des chômeurs recensés dans le monde. Par ailleurs, au moins 85% d'entre eux vivent dans des pays en développement et souvent dans des conditions d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale. Avec la crise sanitaire mondiale de la COVID-19, une hausse du chômage des jeunes évaluée à environ 4 millions de jeunes chômeurs supplémentaires en 2020 a été observée, mais ne rend pas compte pleinement de l'impact de la crise sur le marché du travail (OIT, 2022, p. 1). En réalité, l'OIT (*op. cit.*) estime que l'emploi mondial des jeunes a ainsi connu une diminution de 34 millions de postes entre 2019 et 2020 ; la plupart de ces pertes d'emploi ayant clairement causé une sortie du marché du travail de ces jeunes en raison des circonstances exceptionnelles de la crise. Au Bénin, la situation est préoccupante car, avec 4,6% au niveau national, le risque de développement d'activités illégales ou de survie avec comme conséquence l'augmentation de l'insécurité est envisageable.

En effet, de millions de jeunes diplômés des universités, des centres de formation technique et d'apprentissage sont déversés sur le marché de l'emploi, alors qu'il y a peu de structures adéquates pour les absorber. En général, pour la plupart des jeunes africains, le diplôme constitue un moyen de recherche du premier emploi « décent ». Mais ceux-ci se heurtent souvent aux exigences des employeurs qui tableraient de moins en moins sur le diplôme que sur la qualification des postulants, la spécificité de leur formation, le genre et les aptitudes personnelles des candidats. Face à ces exigences, beaucoup se retrouvent en situation de sous-emploi, d'emplois temporels ou précaires.

L'analyse du chômage des jeunes en Afrique révèle que cette situation n'est qu'une des manifestations de l'inadéquation entre formation et emploi des jeunes, et des déséquilibres sur le marché du travail. Elle révèle également la tension croissante qu'on observe sur le marché du travail en lien avec l'accroissement de la population, l'accélération de l'urbanisation et surtout un niveau de plus en plus élevé de l'instruction des jeunes, dans un environnement professionnel en crise.

En effet, la question de l'emploi des jeunes reste tributaire de la formation professionnelle reçue. Aussi, près de 90% des jeunes considèrent que le système éducatif n'assure pas bien leur accompagnement dans la construction de leur projet professionnel (Groupe Adeco, 2016, p.7). Cette situation qui pousse ces derniers à voir ce rôle de conseil joué par leurs parents et leurs amis qui ne sont pas toujours en mesure d'apporter un avis éclairé. La place qu'occupent les politiques de formation dans les tentatives de résolution du problème du chômage a été longtemps prépondérante. De nos jours, avec les avancées technologiques du XXI^e siècle, la question de l'emploi est devenue plus préoccupante, étant donné que l'emploi ne saurait être abordé en dehors de la sphère de production. Dans ces conditions, il est tout à fait important et justifié de se poser des questions sur le devenir des systèmes de formation

dans le contexte actuel d'allongement de la durée du chômage dans les pays en développement et plus particulièrement au Bénin. Une telle préoccupation ne saurait laisser dans l'indifférence les acteurs de la vie politique, économique ou les institutions de recherche.

Au Bénin, selon les statistiques de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, le marché officiel a enregistré une forte croissance des offres publiques depuis 2006. L'effectif des agents de l'Etat toutes catégories confondues est passé de quelques 45 000 agents en 2005 à près de 78 000 en 2010. Mais le secteur privé officiel a enregistré moins d'agents en lien avec ces faibles performances. Toutefois, le secteur informel a pris de l'ampleur. Il s'agit, outre le secteur agricole, des activités de service qui absorbent de nos jours la majeure partie des candidats à l'emploi.

Si la demande de travail est si étriquée, c'est parce que la situation économique est moins brillante et il y a peu d'entreprises qui peuvent créer de la richesse et des emplois. Les entreprises béninoises se retrouvent dans tous les secteurs économiques, du primaire, secondaire au tertiaire et dans le secteur informel et le secteur formel. On distingue en général deux formes juridiques d'entreprises, notamment l'entreprise individuelle et la société. Les entreprises individuelles représentent 98% du total des entreprises au Bénin, dont 60% sont dirigées par les femmes et 56% de la main d'œuvre est essentiellement masculine. La majorité des entreprises est concentrée au Sud Bénin, (soit 45% du total) des unités fonctionnelles du pays (INSAE, 2010, p. 32). Ces dernières années, les Petites et Moyennes Entreprises ont connu un essor remarquable. En effet, 60 % du tissu entrepreneurial est constitué des micros et petites entreprises majoritairement du secteur de l'artisanat qui occupent près de 628 348 travailleurs. Ces petites et moyennes entreprises comptent un effectif important d'entreprises informelles. Par contre, le secteur du tourisme occupe le 2ème rang national par le nombre d'entreprises dans le secteur formel. Concernant le secteur du commerce, il est dominé par l'informel avec une forte présence des femmes et la prédominance du commerce de détail.

En 2007, le Millénium Challenge Account (2008, p. 10), a révélé que la majorité des entreprises béninoises interviennent dans le secteur tertiaire. Ce secteur est dominé par le commerce et les services à hauteur de 91 % des entreprises formelles et de 72 % des entreprises informelles. Le secteur primaire vient en seconde position avec 8 % de l'activité exercée, 80 % des entreprises sont des micro-entreprises dont 91 % dans le secteur informel et 73 % dans le secteur formel dans l'échantillon des enquêtés. Ces entreprises offrent peu d'opportunité d'emplois aux jeunes en fin de formation aussi bien de niveau secondaire que supérieur.

Aussi en ce qui concerne la demande d'emploi, on note que plusieurs milliers de demandeurs d'emplois sont inscrits à l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi. Parmi ceux-ci, on retrouve des diplômés des niveaux secondaires et universitaires. Au cours de ces dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi avec un diplôme de l'enseignement supérieur dépasse nettement celui des diplômés du secondaire. Les deux tiers ont un diplôme

universitaire avec une disponibilité à travailler à un poste plus bas. La tranche d'âge des demandeurs d'emploi est de 25 ans en moyenne.

Le Bénin est donc confronté de manière indéniable à la question du chômage et de sous-emploi des jeunes. La population active potentielle est estimée au Bénin en 2010 à 4.856.548 individus, soit 64% de la population totale du pays. Les jeunes de 15 à 35 ans représentent environ 60,3% de la population (RGPH 4, 2013, p. 5).

Selon les projections effectuées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 2011, p.35), de 1.290.333 individus en 2004 à plus de 2.571.174 individus en 2025, soit une augmentation de 72.500 individus par an. Le taux de chômage en 2007 selon les statistiques de l'INSAE était de 0,74% et celui du sous-emploi est plus de 75%. Les jeunes constituent la frange la plus touchée par ce phénomène de sous-emploi avec de très faibles perspectives d'emplois décents et permanents. Le défi que représente l'emploi des jeunes est lié à la situation globale de l'emploi, mais ses aspects propres appellent à des mesures spécifiques. Dans les pays en voie de développement, et en ce qui concerne le Bénin en particulier, il est essentiel de maximiser le potentiel offert par les jeunes travailleurs pour promouvoir le développement et favoriser la croissance, ce qui aura pour effet de réduire le chômage. Pour que cette population jeune favorise la croissance économique, il faut qu'elle soit une main d'œuvre bien formée et ayant une compétence avérée pour s'investir dans les entreprises existantes et créer de la richesse. C'est pour cette raison qu'un accent est mis depuis quelques années sur la formation professionnelle dans les réformes de l'éducation. En effet ; les jeunes au Bénin commencent une formation professionnelle dans le but d'acquérir une formation de qualité bien structurée, organisée par l'Etat et le privé et dont le diplôme est reconnu (République du Bénin, 2010, p. 6). Une formation professionnelle permet aux jeunes d'être immédiatement actifs au terme de leur formation. Ils ne connaîtront pas de chômage, car, auront un savoir-faire technique. De plus, les jeunes s'orientent vers la formation professionnelle pour apprendre et être indépendants. La stratégie Nationale de la Formation Technique et Professionnelle de 2019 consacre cette volonté de la population d'avoir une compétence à la fin des différents niveaux de formation. L'école classique apporte plus de bases théoriques que de compétence ce qui justifie la difficulté à trouver un emploi à la fin du parcours scolaire ou universitaire. Si l'importance de la formation professionnelle dans l'amélioration de la productivité des jeunes travailleurs a été soulignée par la théorie du capital humain (Ait Soudane et *al.*, 2022, p. 494), peu a été dit sur la meilleure façon d'offrir aux jeunes une telle formation. De façon schématique, elle peut être dispensée sous statut scolaire au cours de la formation initiale, souvent comme une alternative à la formation générale, ou en emploi sous contrat de travail une fois que les jeunes sont entrés sur le marché du travail, ou encore de manière alternée en emploi et à l'école. Face au nombre important de jeunes qui se retrouvent sans emploi à la sortie de leur formation initiale, savoir comment leur dispenser une formation professionnelle de qualité qui faciliterait leur insertion sur le marché du travail est une question qui se pose dans de nombreux pays et reste sans réponse précise.

Au Bénin, l'enseignement est plus général que technique et/ou professionnelle (la proportion de ceux ayant reçu une formation technique ou professionnelle est seulement de 1,7% au Bénin (EMICoV 2006, p. 7), car le financement de la formation professionnelle est un problème important. Le coût élevé de cette formation dans la plupart des cas est supporté par les parents et/ou les apprentis eux-mêmes, ce qui ne favorise pas le suivi massif de la formation par les jeunes. De plus, les offres de formation sont insignifiantes vu le nombre de jeunes en âge d'être formés et le nombre de postes de travail disponibles par filière dans les centres et établissements. Les formations disponibles ne sont pas toujours en adéquation avec les demandes du marché du travail. Bien des besoins du marché surtout les nouveaux ne trouvent pas encore de réponses adéquates dans le répertoire des formations (Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, 2001, p. 45).

Par ailleurs, les jeunes de 15 à 29 ans forment aujourd'hui la génération la plus importante. Malheureusement, le système éducatif béninois est de plus en plus décrié. Les formations qui y sont données ne répondent pas aux besoins du marché du travail béninois. Elles sont plus orientées vers la délivrance de diplôme que vers des formations qualifiantes permettant d'accéder au marché de travail avec beaucoup de chances d'insertion. Dans cette même logique, une étude (H. Gninafon, 2019, p. 1) en est arrivée à un résultat selon lequel l'éducation semble être négativement corrélée avec l'emploi ; résultat surprenant qui pourrait se justifier par l'inadéquation entre les formations et les besoins du marché de l'emploi.

Le secteur de l'emploi est caractérisé par une demande croissante très rapide. On note chaque année une augmentation de près de cent cinquante mille (150.000) jeunes sur le marché de travail dont environ trente mille (30.000) concernent les jeunes sans grande qualification (INSAE, 2011, p. 27). Ainsi le taux de chômage le plus élevé se situe dans cette tranche des 15-29 ans et 40% des chômeurs sont des primo demandeurs d'emploi. Dans ce contexte, la question de l'insertion professionnelle des jeunes revêt des enjeux considérables. Comme dans plusieurs pays, mais à un degré relativement élevé, les jeunes sont largement défavorisés sur le marché du travail béninois. Ils font face à un chômage et un sous-emploi largement importants.

En dépit des réalités les plus évidentes, l'espoir caché d'un emploi dans la fonction publique, ou plus vaguement d'une prise en charge par l'Etat encore entretenu et parfois considéré comme un dû, est un facteur socioculturel prégnant qui inhibe l'esprit d'initiative et d'entreprise de nombreux jeunes diplômés. On constate de ce point de vue des décalages notables qui font qu'aujourd'hui, on assiste au paradoxe d'une économie insuffisamment satisfaite en qualifications adéquates qui coexiste avec un important chômage des jeunes diplômés.

Cependant, le chômage s'accroît avec le niveau d'instruction. Plus on est instruit, plus le risque de chômage est élevé (INSAE, 2013, p. 25). En 2012, un peu moins de deux actifs sur dix n'ayant aucun niveau ou le niveau primaire sont au chômage. Le chômage est moins important au sein des jeunes ayant

le niveau secondaire (23,2 pour cent) que chez ceux ayant le niveau supérieur (38,6 pour cent). Le secteur informel est particulièrement le point de chute des jeunes déscolarisés ou de ceux qui ont recherché pendant longtemps sans gain de satisfaction (soit plus de 80 % de la population active), une porte vers l'emploi. Au regard de ce contexte et des spécificités du marché du travail béninois et sous-régional, cette recherche vise à évaluer l'influence de la formation reçue sur les possibilités d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle part de l'hypothèse selon laquelle l'insertion professionnelle des jeunes au Bénin dépend des caractéristiques du marché de l'emploi, de la nature et du niveau de formation scolaire des jeunes et de leurs caractéristiques personnelles.

1. Méthodologie de la recherche

Les données utilisées sont issues de l'Enquête sur la Transition Vers la vie active (ETVA) réalisée par l'INSAE en 2012 en partenariat avec l'OIT. Cette enquête vise à combler, au moins partiellement le déficit d'informations sur le marché du travail pour permettre de comprendre entre autres pourquoi la transition de l'école vers la vie active est un processus long et difficile. Les données collectées permettent d'évaluer les caractéristiques sociales, démographiques et professionnelles des jeunes.

La population étudiée est constituée de jeunes âgés de 15 à 29 ans. L'échantillon est constitué d'un sous échantillon de 200 ménages de l'EMICoV-2011 répartis dans 750 ZD sur toute l'étendue du territoire national. Au total, 6.925 jeunes ont été interviewés au Bénin.

Notre étude s'intéresse particulièrement aux jeunes de 15 à 29 ans ayant fait des études secondaires académiques, secondaires professionnelles, universitaires académiques et universitaires professionnelles. Compte tenu des variables utilisées dans notre étude, nous avons procédé à un apurement de la base jusqu'à un effectif de 433 jeunes.

La collecte des données a été faite à travers une enquête étendue sur tout le territoire national du Bénin. Cette investigation a nécessité l'usage de questionnaires conçus en prenant en compte plusieurs paramètres. La considération de ces paramètres liés aux besoins d'une enquête nationale et des attentes spécifiques de la présente étude, ont conduit à la définition des variables autour desquelles s'effectueront cette collecte et les analyses qui s'y rapportent.

Vu les objectifs assignés à cette étude, il est question de faire une analyse descriptive en croisant chaque variable explicative avec la variable dépendante. Cette analyse comporte deux rubriques : l'analyse univariée et l'analyse bivariée.

2. Présentation et analyse des résultats

A ce stade, on analyse d'abord les associations entre la possession ou non d'emploi et chaque variable explicative, puis procéder au croisement deux à deux des variables explicatives, en vue d'identifier d'éventuelles interrelations entre elles.

2.1. Analyse univariée

L'analyse descriptive de la variable « possession d'emploi » montre que sur une population de 433 jeunes, 322 sont occupés soit 74,4% et 111 sont sans emploi, soit 25,6%. 62,6% des jeunes au sein de la population, sont de sexe masculin contre 37,4% de femmes. L'analyse de la répartition des jeunes selon le milieu de résidence montre que 66,3% vivent en zones urbaines.

Au Bénin, l'enseignement est plus général que professionnel ; on remarque au niveau de la variable type de formation que, 7,2% des jeunes ont suivi une formation professionnelle et 92,8%, une formation générale ou académique. Les difficultés d'accès à la formation, le coût élevé, l'inadéquation entre formation et besoins du marché du travail sont parmi les facteurs qui poussent les jeunes à la formation générale ou académique.

La distribution des jeunes selon le niveau d'instruction montre que 77,1% des jeunes ont le niveau secondaire et, seulement 22,9% ont un niveau supérieur. Cette situation s'explique par le fait que la majorité des jeunes béninois arrêtent leur cursus au secondaire soit à cause de l'échec, par manque de moyens financiers ou un désir de vite s'insérer dans la vie active.

La répartition des jeunes selon la situation financière du ménage montre que 43,2% sont issus de ménage se situant dans la moyenne nationale du niveau de pauvreté, et 50,1% dans un ménage pauvre et seulement 6,7% proviennent d'un ménage aisé.

La majorité des jeunes souhaitent réussir professionnellement soit 48%, ensuite 25,2% veulent gagner beaucoup d'argent puis 23,3% qui veulent avoir une bonne vie de famille. On constate que, contribuer au développement de la société est l'objectif la moins importante des jeunes soit 3,5%.

L'analyse de la répartition des jeunes par domaines d'activités montre la prépondérance des jeunes dans le domaine du transport et de la communication (39%), ensuite dans les autres services 27,8% puis dans le domaine de l'agriculture 15%.

L'examen des obstacles à l'emploi des jeunes met en avant la faiblesse du tissu économique béninois et sa faible capacité d'absorption de la main d'œuvre juvénile, dans la mesure où près de 40 pour cent des actifs soulignent le manque d'emplois disponibles comme obstacle majeur à leur insertion professionnelle. Outre la faible création d'emplois au Bénin, un autre problème, selon l'affirmation des jeunes eux-mêmes, est la faible expérience professionnelle qui entrave leur insertion dans la vie active. Par ailleurs, le moins que l'on puisse dire est que le dispositif d'accompagnement des jeunes est aussi faible. Il est également important de noter que 11,3% de cette jeunesse sont exposés aux facteurs discriminants et seulement 6,5% ne savaient pas où et comment chercher du travail. Il en est de même pour le critère d'étude ou de formation élevé (5,8%).

La durée de chômage au Bénin est moins longue car plus de 31% des jeunes ont passé moins d'un mois au chômage ensuite, 29,1% ont passé entre 1 mois

et 6 mois au chômage et 27,5% plus d'un an. Seulement 12% sont au chômage depuis plus de 6 mois.

1.2. Analyse bivariée

Un résultat surprenant en première lecture, est que la majorité des jeunes occupés (80 %) des actifs n'ont reçu de formation dans aucun domaine. La répartition de la variable possession d'emploi suivant le domaine de formation montre que 7% dans le domaine « administration et secrétariat », 22% dans le domaine « ingénierie », 12% dans le domaine « science sociale » et 4% dans le domaine « santé » sont sans emploi tandis que 1% en agronomie, 2% en administration et secrétariat, 2% en santé puis respectivement 5% et 10% en sciences sociales et en ingénierie sont occupés.

Selon les données, 60% des chômeurs et 28% des travailleurs soulignent le manque d'emplois disponibles comme difficulté rencontrée dans la recherche de l'emploi. Outre la faible création d'emploi, les jeunes chômeurs posent le problème d'une faible expérience professionnelle (15%) qui entrave leur insertion dans la vie active. Un autre problème soulevé est qu'ils ne savent où s'orienter pour chercher du travail. Dans la population des actifs occupés, 40% soulignent n'avoir rencontré aucune difficulté, 10% de jeunes, le manque d'expérience professionnelle et 7% le fait d'avoir un niveau d'étude ou de formation élevé. Le total ne fait pas 100 %.

Concernant le type de formation, comme nous l'avons montré ci-haut, il y a que les jeunes ont été formés à l'enseignement général ou académique (90%). Ainsi, au niveau des actifs occupés, 95% ont suivi une formation générale et 5% une formation professionnelle tandis qu'au niveau des actifs sans emploi, 13% ont suivi une formation professionnelle et 87% une formation générale. Ce qui prouve qu'au Bénin, quelle que soit la formation suivie, on peut ou non trouver un emploi.

Comme nous l'avons constaté plus haut, beaucoup de jeunes arrêtent leur cursus au niveau secondaire. Au sein de la population des actifs occupés, 84% ont un niveau secondaire et 16% un niveau supérieur, tandis qu'au niveau des sans emploi, 40% ont un niveau supérieur et 60% un niveau secondaire. Les risques pour un jeune d'être chômeur plutôt qu'actif occupé augmentent avec le niveau d'instruction. Ce résultat est une caractéristique du marché du travail qui veut que plus le niveau d'instruction de l'individu augmente, plus il est exigé en matière de qualité et de sécurité de l'emploi et moins il est enclin à accepter des emplois informels précaires sans aucune protection, et les jeunes béninois ne dérogent pas à cette règle.

La référence à la Classification internationale type des Professions (CITP-08) permet d'affiner cette approche sectorielle et confirme les résultats précédents. Les jeunes au Bénin, en général, sont employés comme personnel dans le transport et communication (39%) ou dans les autres services (28%) dans l'agriculture (15%) et la majorité de ceux-là n'ont reçu de formation dans aucun domaine. Cela prouve l'inadéquation entre la formation et l'activité

exercée car le marché du travail recrute plus en fonction des parchemins obtenus dans le système scolaire et universitaire qu'en fonction de la compétence. Cette tendance se renverse.

Test d'indépendance de Pearson

a- Possession d'emploi et milieu de résidence

Dans notre échantillon, on constate que la grande majorité de la population des jeunes actifs se retrouve dans le milieu urbain. Les jeunes vivants dans le milieu urbain ont plus accès à l'emploi que ceux vivant dans le milieu rural. La possession d'emploi est significativement liée au milieu de résidence au seuil de 1% ($p=0,008$).

b- Possession d'emploi et objectif important dans la vie

Du point de vue de l'objectif important dans la vie du jeune, il ressort que beaucoup aspire à la réussite professionnelle, la contribution à la société étant leur préoccupation dernière. La possession d'emploi est significativement liée à l'objectif important dans la vie au seuil de 1% ($p=0,007$).

c- Possession d'emploi et type de formation

Les jeunes ayant reçu une formation générale représentent la majorité des travailleurs sur le marché de l'emploi, ceux ayant reçu une formation professionnelle étant moindres. La possession d'emploi est significativement liée au type de formation au seuil de 1% ($p=0,01$).

d- Possession d'emploi et niveau d'instruction

De cette analyse il apparaît que les plus présents sur le marché du travail sont les jeunes ayant un niveau secondaire. La possession d'emploi est significativement liée au niveau d'instruction au seuil de 1% ($p=0,000$).

e- Possession d'emploi et domaine de formation

De cette analyse il ressort que la majorité des actifs présents sur le marché de l'emploi n'ont aucun domaine de formation, donc aucune compétence avérée. La possession d'emploi ne nécessite pas la spécialisation dans un domaine donné. La possession d'emploi est significativement liée au domaine de formation au seuil de 1% ($p=0,000$).

f- Possession d'emploi et situation financière

La situation financière est significativement liée à la possession d'emploi au seuil de 5% ($p=0,034$) et les jeunes provenant d'un ménage se situant dans la moyenne nationale du seuil de pauvreté sont les plus fréquents sur le marché de l'emploi.

g- Possession d'emploi et difficulté rencontrée

La majorité des présents sur le marché affirme n'avoir connu aucune difficulté dans la recherche de l'emploi. Au seuil de 1% la variable « difficulté rencontrée » est significativement liée à la possession d'emploi ($p=0,000$). Il y a un biais de sélection, c'est évident que ceux qui ont un emploi affirment ne pas rencontrer de difficulté.

h- Possession d'emploi et durée de chômage

Les jeunes ayant connu une durée de chômage de moins d'un mois sont ceux qui ont déjà un emploi. La durée du chômage est significativement liée à la possession d'emploi au seuil de 1% ($p=0,000$).

Tableau 1 : Tableau de contingence

VARIABLES	Pos_emploi	Niv_inst	Milieu	C16	Typ_form	Do_for	B14	Dif_rn	Dur_cho
Pos_emploi	1	-0.26	-0.13	0.17	0.12	0.26	0.16	0.42	0.33
Niv_inst		1	0.20	0.30	****	0.90	0.18	0.34	****
Milieu			1	0.17	****	0.20	0.16	0.18	****
C16				1	****	0.21	0.16	0.14	0.12
Typ_form					1	0.44	ref	0.18	****
Do_for						1	0.16	0.18	****
B14							1	0.19	0.15
Dif_rn								1	0.21
Dur_cho									1

Source : réalisé à partir des résultats sur STATA

D'après les statistiques associées au test de χ^2 de Pearson réalisé, on remarque que toutes les variables explicatives sont respectivement liées à la variable « possession d'emploi » notre variable dépendante au seuil de 5%.

De même, après le test de χ^2 de Pearson réalisé entre les variables explicatives, des liaisons ont été détectées et le test de V de Cramer a permis de déceler une liaison significative de forte intensité entre la variable « niveau d'instruction » et la variable « domaine de formation » pouvant entraver notre étude. Dans le but de mener une étude sans biais de sélection, la variable « do-

maine de formation » a été omise dans l'analyse explicative au profit de la variable « niveau d'instruction ».

1. Discussion des résultats

Le problème du chômage et du sous-emploi des jeunes se posent avec acuité dans le contexte béninois. Ce phénomène ne peut être examiné à la seule lumière des conduites des individus confrontés au système éducatif ou au marché du travail. Le regard doit également se situer du côté de l'offre d'emploi. En effet, l'entrée dans la vie active d'un individu dépend en dernier ressort de l'acceptation de l'offreur. L'insertion professionnelle est donc nécessairement affectée par le comportement de recrutement de l'employeur, en particulier de ses critères de recrutement qui sont entre autres le diplôme, l'expérience professionnelle et les caractéristiques personnelles. C'est justement ce que préconise la théorie du capital humain. En effet, le fait d'être un actif ayant rencontré la difficulté « critère d'étude élevée » sur le marché du travail diminue de 99,8% la probabilité d'avoir un emploi comparativement aux actifs n'ayant rencontré aucune difficulté. Un actif n'ayant « pas assez d'expérience professionnelle » sur le marché du travail a une probabilité qui diminue par rapport aux actifs n'ayant rencontré aucune difficulté d'avoir un emploi et qui ont par conséquent un emploi au moment de l'enquête. Un jeune actif « ne sachant où, ni comment chercher du travail » sur le marché du travail béninois a sa probabilité d'avoir un emploi qui diminue comparativement aux actifs n'ayant rencontré aucune difficulté. Un actif ayant rencontré une « autre difficulté » sur le marché du travail a sa probabilité d'avoir un emploi comparativement aux actifs n'ayant rencontré aucune difficulté qui diminue. Nos résultats se trouvent confortés non seulement par les observations de Carl E. Walsh (2004, p.16) et par les Théories et modèles de la macroéconomie (1936). Selon cette dernière, le marché du travail est régi par la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, ce sont les difficultés relatives à l'inexpérience qui offrent les probabilités les plus élevées de ne pas posséder un emploi sur le marché du travail béninois par rapport aux jeunes actifs n'ayant rencontré « aucune difficulté ». De ces analyses, il ressort que la plupart des activités présentes sur le marché de l'emploi ne nécessite aucune formation professionnelle de la part du jeune. Cette observation ne s'oppose pas à la conception de Keynes sur la loi du marché relative à l'offre et à la demande. Keynes (1883-1946) soutient à travers la théorie générale de l'emploi que le volume de l'emploi n'est pas déterminé sur un hypothétique marché. Ce dernier dépend uniquement de la décision d'embauche des entrepreneurs.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'analyser la transition de la formation à l'emploi des jeunes au Bénin. Il s'agit notamment de voir les formations qui favorisent un meilleur accès à l'emploi et de déterminer les facteurs qui influencent l'accessibilité à l'emploi des jeunes au Bénin. L'étude a été menée sur la base de l'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA, 2012). Elle a adopté une démarche essentiellement qualitative et s'est focalisée sur les informations recueillies auprès des jeunes Béninois de 15 à 29 ans. Des résultats

et de l'analyse, il ressort que la majorité des jeunes n'ayant reçu de formation dans aucun domaine exerce dans toutes les branches d'activités à l'opposé de ceux qui ont été spécifiquement formés dans ces domaines. Aussi, ces analyses nous ont permis de nous rendre compte que le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la durée du chômage et les difficultés rencontrées sont significativement liés à la possession d'emploi.

Ainsi, les résultats de la régression montrent que le fait qu'un actif réside en «milieu urbain », ait un niveau d'instruction « supérieur », ait eu comme difficultés rencontrées soit «le critère d'étude trop élevé », soit « le manque d'expérience professionnelle», soit « pas d'emploi disponible », soit « ne sait pas comment où chercher», soit «autres », toutes choses égales par ailleurs, diminue la probabilité pour cet actif de posséder un emploi au Bénin, par opposition au fait d' « avoir un niveau moyen de pauvreté », qui augmente la probabilité pour le jeune, de posséder un emploi.

Au terme des différents résultats et analyse, il ressort que la première hypothèse de notre étude n'est pas confirmée. Ainsi, nous pouvons affirmer que les branches d'activités présentes sur le marché du travail n'ont besoin d'aucune spécialisation de la part des jeunes. En ce qui concerne notre seconde hypothèse, elle est confirmée. Nous pouvons donc affirmer que le type de formation, le niveau d'instruction et le milieu de résidence sont des facteurs qui influencent l'accessibilité à l'emploi. Outre ces facteurs, d'autres facteurs comme la durée du chômage, les difficultés rencontrées dans la recherche influencent également l'accessibilité à l'emploi.

Toutefois, notre étude n'a pas pu intégrer la totalité des enquêtés de la base de données ETVA, ce qui a réduit considérablement notre échantillon. Aussi, aurions-nous pu intégrer d'autres variables qui auraient pu bien expliquer le phénomène étudié. Nous osons espérer que ces faiblesses n'altèrent en rien la qualité de cette étude.

Références bibliographiques

AIT SOUDANE Jalila, OUALLAL Fadoua, NOUIRA Zakia et AMAZIAN Mounia, 2022, « Le rôle de la formation professionnelle dans le développement du Capital Humain », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3 (4-1), p. 491-508.

ARRACHE Rabah, 2002, *Quelques éléments sur l'analyse du processus d'insertion professionnelle*, Québec, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH), Direction de la planification et l'information sur le marché du Travail, Emploi-Québec.

CHAMPY Philippe, ETEVE Christiane, 2005, *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation* (3e éd.), Paris, Retz.

ESCOURROU Nicole. 2010, « Le stage : lien privilégié entre formation et emploi », Colloque RESUP à Dijon - 2008, HAL 00494995, version 1, En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00494995>, Consulté le 11/07/2022 à 20 h 03.

GIRET Jean-François et ISSEHNANE Sabina, « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Formation emploi*, p. 29-47, En ligne : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3514>, consulté le 12/07/2022 à 10h 45mn.

INSAE, 2011, *Enquête Modulaire Intégrée sur la Condition de Vie des Ménages - EMICoV*, Cotonou, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, Ministère du Développement, de l'Analyse économique et de la Prospective.

INSAE, 2012, *Tableau de Bord Social 2012*, Cotonou, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, Ministère du Développement, de l'Analyse économique et de la Prospective.

INSAE, 2013, *Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB-IV) 2011-2012*, Cotonou, Ministère du Développement, de l'Analyse économique et de la Prospective, Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique (INSAE) / ICF International Calverton, Maryland.

IFONTI M'PO M'Po, 2010, *Etude nationale : le financement de la formation professionnelle au Bénin*, projet mis en œuvre par SEQUA et financé par l'Union européenne.

MARCK Blaug, 1985, *Economy theory in retrospect*, 4^e ed., Cambridge, Cambridge University Press.

MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT, 2008, *Étude sur les alternatives institutionnelles et technologiques innovantes pour soutenir la croissance et le développement durables des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au Bénin*, Projet accès aux services financiers, Rapport final, République du Bénin, Présidence de la République.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2001, *Réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*, Secrétariat Général du Gouvernement du Bénin.

MUET Pierre-Alain, 1936, *Théories et modèles de la macroéconomie*, Tome 1, Paris, Economica.

MUET Pierre-Alain, Carl E. Walsh, 2004, *Principes d'économie moderne*, 2^e édition, Bruxelles, Ed. De Boeck.

OIT, 2022, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022 : investir dans la transformation de l'avenir des jeunes. Résumé analytique*, Genève, OIT.

RICHARD Amandine, 2016, *Jeunes et emploi : au-delà des idées reçues*, Adeco France, n° 4, Global Talent Competitiveness Index, INSEAD, Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Conseil Économique, Social et Environnemental.

RILEY John, 2001, « Silver Signals: Twenty-Five Years of Screening and Signalling », *Journal of Economic literature*, Vol. 39, n° 2, p. 432-478.

SPENCE Michael, 1973, « Job Market Signaling », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 87, Issue 3, p. 355-379.

SPENCE Michael, 1974, *Market Signaling: Information Transfer in Hiring and Related Process*, Cambridge, Harvard University Press.

VINCENS Jean, 1998, « L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques, formation-emploi », *CEREQ*, n° 61, p. 59-72

WALSH Carl, 2004, *Principes d'économie moderne*, 2e éd., Bruxelles, Ed. De Boeck.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le dessein de promouvoir la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines de la communication, des lettres, des arts et des sciences humaines, les Editions Hemar (dirigées par le Pr Mukala Kadima-Nzuzi) publient depuis janvier 2016, une revue scientifique à comité scientifique dénommée **CLASS (ISSN numéro : 2708-3691)**. Dans sa politique éditoriale, la revue privilégie l'interdisciplinarité – le terme est préférable à pluridisciplinarité –, c'est-à-dire le rapprochement et la confrontation des regards sur des problématiques transversales. De ce fait, les contributions attendues à chaque parution (une par semestre) tournent autour d'un thème. Chaque numéro est coordonné par un ou plusieurs chercheurs.

A titre exceptionnel, la revue publie des éditions en **VARIA**.

Les propositions d'articles multidisciplinaires originaux, en format Word, doivent être envoyées aux adresses suivantes : revueclasscg@gmail.com (secrétariat du comité de rédaction), bboudimbou@yahoo.fr (Bienvenu Boudimbou, Rédacteur en chef de la revue), avec copie à Ghislain Méliodore Mvoula Massamba (mvoulaghis@gmail.com), membre du comité de rédaction.

Les dispositions pour la présentation des articles sont communes aux règles de la plupart des revues et grandes maisons d'édition. Les propositions d'articles comporteront les indications suivantes :

- longueur du texte : 9 à 15 pages maximum, bibliographie comprise, avec un résumé en français et un autre en anglais (250 mots maximum), ainsi que 5 mots-clés ;

- police et taille des caractères : Times New Roman (12 points pour le corps du texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait), interligne simple. NB : le titre de l'article (taille 12) ainsi que les sous titres (taille 12) dans le corps du texte sont présentés en gras ;

- signature du texte : prénom (s) et nom de l'auteur-e ou des auteur-e-s (avec l'indication de son/leur rattachement institutionnel), adresse mail.

L'équipe de rédaction de la revue soumet à une instruction par les pairs, les manuscrits reçus pour publication. Depuis la sixième parution de la revue, les auteurs soumettant leurs manuscrits doivent respecter les normes typographiques, scientifiques et de référencement adoptées par le Comité Technique Scientifique / Lettres et Sciences Humaines du CAMES, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des Comités Consultatifs Interafricains.

Ci-dessous, le point 3 desdites normes :

3. DES NORMES EDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :

Titre, Prénom et Nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keyword, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemple : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2 ; 3. ; etc.)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets.

Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'auteur, année de publication, pages citées) ;

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'agir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements.

-Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent,

exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie composées par les technologies étrangères (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou dans l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le Numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nd éd.).

3.8. Ne sont présentés dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

MOUYABI Jean, 2007, « Les Bwende, contemporains des Sundi et des Teke, disparus dans les bassins du Djoue et de la Loufoulakari au XIX^e siècle », *Annales de l'université Marien Ngouabi. Lettres et Sciences Humaines*, vol. 8-N^o1, année 2007, p. 11-30.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.4.

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations, l'usage des majuscules, etc.

NB : Il est important de lire attentivement la ligne éditoriale de la revue (voir page suivante) pour en conformer la contribution avant de l'envoyer. Aucune contribution ne sera reçue si elle ne respecte cette ligne éditoriale.

Le treizième numéro que voici publie des articles en VARIA. Le présent volume rassemble des contributions relevant des champs ci-après :

- Littérature / civilisations ;
- Histoire / archéologie ;
- Anthropologie / sociologie ;
- Psychologie / sciences médicales ;
- Communication ;
- Philosophie.

Ainsi, nous perpétons, d'une certaine manière, la tradition qui fait de CLASS un carrefour de réflexions scientifiques sur des problématiques dont dépend la vie de l'homme et le progrès de la société.

Contributeurs : Bakary Traoré, Jean-Jacques Koffi Kassi, Moïse Konate, Laurent Abé Abé, Martial Matoumba, Koffi Noël Kouassi, Yao Claude Akoue, Sanata Timité Tamboura, Nah Sarrah Toure, Yega Daniel Bah, Sylvie De Chacus, Marie Odile Attanasso, Binaté Namodé Alice Dosso, Sassor Odile Purifine Ake, Emile Pierre Bazyomo et Hilaire Ngoma Tassoulou.

Infographie : Serge Mboma Luzayamo

ISSN : 2708-3691

ISBN : 978-2-491151-13-3

